

## Clôture du projet Fischnetz

### Exposé de M. Philippe Roch, directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)

Le projet Fischnetz doit aboutir à un grand nombre de mesures concrètes.

La diminution du nombre des poissons dans les eaux suisses n'est pas due à une seule cause *mais résulte* de la convergence d'influences très diverses. Le recul des poissons est un exemple très parlant de la complexité de la nature où tous les éléments sont liés les uns aux autres.

Parmi toutes les causes examinées, cinq demandent une action immédiate et globale :

1. **Stopper le réchauffement de l'eau.** La première mesure à prendre est d'assurer des débits résiduels ainsi que des débits d'étiage suffisants, afin que la température de l'eau reste supportable pour les poissons. A plus long terme, il faut agir dans le domaine de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques.

Le rapport final indique que la température des cours d'eau a augmenté de 0,4 jusqu'à 1,6°C au cours des 25 dernières années, conséquence directe du réchauffement climatique. Une eau plus chaude réduit l'habitat idéal des truites de rivière sur le Plateau et favorise la propagation de la maladie rénale proliférative.

Le réchauffement de l'eau démontre le lien étroit entre les effets locaux et les changements planétaires. La Suisse participe aux efforts internationaux pour contrôler les changements climatiques. *Ces efforts visent* en particulier à réduire nettement les émissions de CO<sub>2</sub> pour atténuer l'effet de serre. La planète est encore loin de l'objectif, même la Suisse n'a pas réussi à réduire sensiblement les émissions de CO<sub>2</sub>.

2. **Coopérer avec l'agriculture pour améliorer la morphologie des eaux** Les rivières canalisées et endiguées doivent être revitalisées afin de retrouver un état proche du naturel. Selon le rapport final, la diversification des rivières et des ruisseaux est une condition essentielle pour reconstituer des populations de poissons. Dans ce domaine, l'agriculture joue un rôle important de partenaire. Quatre offices fédéraux – OFEFP, OFEG, OFAG et ARE – ont défini l'aspect futur des cours d'eau dans une brochure intitulée « Cours d'eau suisses : idées directrices ». C'est une bonne base de partenariat ; elle sera encore développée par la suite pour doter les cours d'eau de suffisamment d'espace, structurer plus richement le lit des rivières et diversifier les rives et les berges.

3. **Agir rapidement contre la pollution de l'eau:** exemple du nonylphénol. Il faut étudier plus exactement les effets sur les êtres vivants des produits chimiques les plus usités. Les produits reconnus comme dangereux ne doivent plus être vendus.

Le rapport fait état de 500 tonnes de détergents industriels dont la dégradation dans les stations d'épuration produit du nonylphénol. Cette substance est un polluant critique à cause de ses effets endocriniens (féminisation des poissons). La Suisse interdit depuis 1986 les substances à base de nonylphénol dans les lessives utilisées par les particuliers. Elle a ainsi obtenu une très nette réduction de la pollution de l'eau.

Le nouveau droit qui régira les produits chimiques, en consultation depuis mi-décembre 2003, prévoit aussi de nouvelles dispositions pour les détergents industriels et autres substances dont la dégradation produit du nonylphénol. Il s'agira notamment d'interdire la mise en circulation de détergents industriels à base de

nonylphénol. Le nouveau droit entrera en vigueur début 2005. Comme la mise en œuvre comprend une année de délai transitoire, les nonylphénols devraient donc pour ainsi dire disparaître en 2006.

4. **Préserver les caractéristiques génétiques des populations locales de poissons.** La gestion des populations est fortement orientée sur la production de jeunes poissons destinés au repeuplement.. Il faut pour ce faire tenir compte des races locales et éviter la propagation des maladies comme la maladie rénale proliférative.
5. **Se concentrer sur les sites critiques pour la gestion des oiseaux piscivores.** La gestion des prédateurs naturels des poissons doit être *ciblée* sur les cours d'eau fortement fréquentés par les oiseaux piscivores.

Le projet Fischnetz a mis en évidence les problèmes de fond. Il nous a également convaincus de la nécessité de développer une stratégie commune pour améliorer la situation.

Le projet a pris d'autant plus d'importance qu'il a réussi à mobiliser la recherche (EAWAG), l'administration (OFEFP), des cantons (Berne et St-Gall), des pêcheurs (FSPP) et l'industrie chimique (SSIC). La compréhension qui a régné au sein de ce groupe et la dynamique qui en est ressortie doivent absolument être maintenues pendant la mise en œuvre des solutions. Et cela commence aujourd'hui.

Pour de plus amples renseignements :

Philippe Roch

Tél. 031 322 93 01

philippe.roch@buwal.admin.ch